

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI 18 JUIN 1874

## AUX LECTEURS

Nous publierons, le jour de la St. Jean-Baptiste, un numéro "extra" contenant huit pages de gravures et des articles spéciaux. Nous ferons de même la semaine suivante pour le compte-rendu de la fête.

Pour la circonstance, nous nous sommes assurés les services de plusieurs artistes distingués, à part ceux qui composent notre état-major ordinaire. Nous pouvons donc garantir que ces deux numéros auront une valeur et un intérêt exceptionnels. Nous en expédierons un nombre supplémentaire à ceux qui nous en feront la demande, au prix de 10 centins.

Nos lecteurs, qui ont remarqué sans doute dans notre journal les écrits récents de plusieurs collaborateurs de talent (et nous leur ferons faire prochainement connaissance avec plusieurs autres), apprécieront nos efforts pour rendre *L'Opinion Publique* de plus en plus digne de leur patronage.

## BULLETIN

La crise, depuis longtemps prévue par les hommes d'ordre en France, s'annonce terrible et menaçante, comme on pourra s'en convaincre en parcourant les dépêches d'outre-mer. Les deux fractions extrêmes du libéralisme français, l'Empire et la Commune, Rouher et Gambetta, en sont venues aux prises : anarchie ou despotisme, ce sont les termes bien connus du principe révolutionnaire. L'élément démagogique, organisé, contenu, mais jamais détruit par l'Empire, s'étale au grand jour à la faveur du désarroi général survenu après Sedan. Il est probable qu'à l'étranger l'on n'accordera guère de sympathie aux bonapartistes ni aux communaux. Si la France doit souffrir encore de querelles intestines, on ne sera pas mécontent d'en voir porter la responsabilité par deux partis déshonorés. Ceux qui sont coupables des malheurs de la France vont faire bonne justice d'eux-mêmes : ce sera une besogne de moins pour la monarchie légitime qui sauvera la grande nation.

Dans notre tranquille pays, nous nous inquiétons seulement de remaniement ministériel. Le successeur de M. Dorion n'est pas encore nommé, et le sentiment public dans notre province se préoccupe de la chose à bon droit. Nous avons besoin de forces nouvelles, et l'on redoute que la retraite de M. Dorion ne nous affaiblisse. On pense que M. Geoffrion entrera dans le cabinet.

On a parlé durant quelques jours d'une dissolution prochaine de la législature de Québec ; mais ce n'était qu'une rumeur sans fondement, croyons-nous. Le ministère-Ouimet est aussi fort que le cabinet fédéral et l'on ne voit pas pourquoi il sentirait le besoin d'en appeler au peuple : à moins cependant que les sept ou huit élections qu'il a remportées depuis quelque temps, ne lui donnent envie de tenter la fortune sur un terrain plus vaste.

On annonce que vu que le gouvernement de la Colombie Anglaise n'ayant point encore accepté le changement proposé dans les termes de l'Union, le gouvernement fédéral a retiré ses propositions.

O. D.

## CHRONIQUE.

Les causeries agricoles de Jean Bellevue que nos abonnés ont lues avec tant d'intérêt, viennent d'être réunies en brochure. Nous n'avons pas ici à faire l'éloge de notre collaborateur. Nous nous contentons d'indiquer le prix de la brochure qui est de 10 cts.

Nous accusons réception de la *Revue Canadienne*. Livraison de Mai—Voici la note que la Direction publie en tête de sa publication :

Au sujet du discours de M. Gonzalve Doutre, professeur de procédure civile à l'Université McGill, publié dans la dernière livraison de ce Recueil, le Comité de Rédaction de la *Revue Canadienne* désire déclarer à ses lecteurs et au public :

1o. Que le Directeur-Gérant par pure inadvertance, n'a pas consulté le Comité de Rédaction touchant la publication de ce discours et qu'elle a eu lieu sans son approbation préalable.

2o. Que le Comité de Rédaction n'approuve pas certains principes sur l'éducation émis par M. Doutre dans la péroraison de son discours ; mais croit, que ces principes sont contraires à la doctrine infaillible de l'Eglise Catholique, à laquelle sont heureux d'appartenir tous les membres du dit comité.

3o. Que si le Comité de Rédaction de la *Revue Canadienne* eût eu communication du discours de M. Doutre, avant sa publication, il aurait refusé de l'insérer dans les pages de ce recueil, à moins que l'auteur eût consenti à

certaines modifications nécessaires pour le mettre d'accord avec les principes catholiques.

*Le Directeur-Gérant pour le Comité de Direction de la Revue Canadienne.*

L. W. TESSIER.

Nous trouvons dans le *Courrier des Etats-Unis* l'entre-filet suivant qui devrait nous faire réfléchir sur notre propre devoir :

"On a déjà beaucoup fait, mais il reste beaucoup à faire pour les victimes des villages détruits par la rupture soudaine du réservoir de Mill River. Au nombre des personnes qui ont souffert du fléau dévastateur se trouvent un certain nombre de familles canadiennes-françaises. Le bureau central, composé de MM. Batchelor, Normandeau et Lefebvre, qui est chargé de l'administration des Sociétés Canadiennes des Etats-Unis, vient de prendre l'initiative d'une collecte spéciale en faveur de leurs compatriotes malheureux. Le plan du bureau consiste à recommander une contribution volontaire dans toutes les parties des Etats-Unis et même du Canada, le 24 juin, jour de la Saint Jean Baptiste, qui sera versée pour les Canadiens des endroits inondés. Le bureau central est maintenant en correspondance avec les autorités locales et fera connaître le résultat de ses démarches dès qu'elles auront abouti."

Une révolution dans la presse anglaise.

Le numéro du *Times* paru le mardi matin à Londres et qui est parvenu le mardi soir à Paris publie une correspondance de deux colonnes, datée de Paris le lundi soir minuit.

Le matin à sept heures, les négociants de la Cité liront dans leur journal le compte-rendu commenté de la séance de la veille.

Le gouvernement français a loué au *Times*, à raison de 80,000 fr. par an, un fil télégraphique allant de la rue de Grenelle-Saint Germain à Printing House square, dans les bureaux mêmes de la rédaction du journal anglais.

Depuis dix-huit mois des négociations avaient été entamées : elles étaient sur le point d'aboutir lors de la chute de M. Thiers. Elles avaient été reprises depuis et menées si secrètement, que c'est par la correspondance dont nous venons de parler qu'on a appris en France et en Angleterre l'heureuse solution.

Les journalistes de Boston et des autres villes du Massachusetts, qui font chaque année une promenade en corps, se proposent de visiter le Bas-Canada dans le cours de ce mois. Ils partiront de Boston le 19 courant, arriveront à Montréal le 20 et feront le lendemain une excursion à Lachine. Ils partiront ensuite pour Québec, à bord d'un des steamers de la compagnie du Richelieu. Ils visiteront Québec, Montmorency, le Saguenay, jusqu'à la baie des Ha! Ha! et les places d'eaux du bas du fleuve. Ils retourneront à Boston en passant par Montréal.

Il circule, dit le *Métis*, au sujet des Sauvages, certaines rumeurs que nous croyons devoir contredire. Ainsi, par exemple, on leur attribue l'intention d'organiser un soulèvement, ou de nous créer d'autres embarras. Tout cela est faux, et rien n'indique que la tranquillité dont nous jouissons doive être troublée. On comprend que les appréhensions causées par ces bruits, dénués de fondement, peuvent avoir de mauvais résultats. Nous espérons que nos confrères de Québec voudront bien rassurer à ce sujet, ceux qui auraient l'intention de venir se fixer à Manitoba.

On écrit de St. Paul, Minn., au *Foyer Canadien*, en date du 26 mai :

Nous avons en ce moment au milieu de nous le brave champion des droits de nos coreligionnaires et compatriotes du Nord-Ouest, l'estimé M. Ls. Riel.

Le jour de la Pentecôte, nous l'avons vu s'approcher de la table sainte et communier avec un recueillement et une piété capables d'édifier les plus indifférents. J'ai eu l'honneur d'une de ses visites à ma résidence.

Il semble toujours bien portant. Il converse avec entraînement et ne paraît nullement abattu. On le voit assister à la messe tous les matins.

Sans se prononcer sur la manière dont il a été traité par le parlement d'Ottawa il ne laisse pas que de faire apercevoir qu'il était en droit d'en attendre plus de justice.

M. Paul de Malijay fait actuellement imprimer un opuscule intitulé : *St. Jean-Baptiste, l'Evangile, et le Canada ; souvenir du 24 juin, 1874*. Ce travail qui sera tiré à 3,000 exemplaires, sera mis en vente le jour de la grande démonstration du 24 juin. Tout le monde s'empresse d'acheter ce livre. Les commerçants de Montréal trouveront un avantage à faire leurs annonces sur les dernières pages de cet ouvrage.

L'Hon. M. Robertson, trésorier de la Province de Québec, est parti pour l'Angleterre, où il se rend dans le but de préparer la négociation de tous les bons émis par le gouvernement local pour encourager la construction des chemins de fer.

Un ami nous écrit de Winnipeg, à la date du 30 mai :

On est fort surpris du développement et des proportions déjà remarquables de la ville de Winnipeg, L'étranger ne s'attend généralement qu'à trouver ici un petit groupe de maisons mal bâties, et il est tout étonné d'y voir une population nombreuse, des édifices assez élégants et une grande activité.

Nous lisons dans le *Foyer Canadien* de Worcester, Mass : On nous écrit de la Caroline du Sud :

Dans un seul comté de notre Etat, 2,900 propriétés foncières ont été abandonnées par leurs possesseurs, incapables de payer les lourdes taxes dont elles étaient grevées. Ce n'est pas un état d'affaires très invitant pour les immigrants. Nous sommes la proie des vampires que nous a légués pour gouvernants la malheureuse guerre de sécession. Quand on songe à la prospérité d'autrefois de ce bel Etat, on regrette doublement de le voir dans sa triste situation actuelle. Et dire qu'il n'y a encore nulle apparence que sa condition sera améliorée ! C'est à décourager les plus courageux.

Plusieurs journaux publient l'entre-filet suivant :

"Le maître général des postes vient, paraît-il, de donner avis que tout employé de ce département qui demandera une augmentation de salaire sera sommairement démis de ses fonctions."

Pas même une petite enquête au préalable—c'est difficile à croire.

Le *Citizen* annonce que Blake a refusé de faire partie du cabinet, et que le porte-feuille du ministre de la Justice a été offert à M. Smith ministre de la marine et des pêcheries, et de plus, que si M. Smith accepte cet offre, M. Geoffrion sera nommé ministre de la marine.

Son Honneur le Juge Routhier vient de rendre le jugement suivant, dans une cause entre un paroissien et un curé :

Jugé :—Que les ecclésiastiques ne peuvent être poursuivis devant les tribunaux séculiers, pour des affaires ecclésiastiques, et que dans les affaires de cette nature, les prêtres sont justiciables de leur évêque.

Qu'un laïque qui se prétend diffamé par son curé, dans un sermon prononcé au haut de la chaire, ne peut pas le poursuivre en dommage devant les tribunaux civils pour diffamation, la prédication étant une chose essentiellement ecclésiastique.

Que dans notre pays la loi reconnaît la liberté de la chaire, comme elle reconnaît la liberté de la presse, de la tribune, du barreau, etc., etc., et que, sans même tenir compte de l'immunité personnelle ecclésiastique les tribunaux ne devront porter atteinte à la liberté de la chaire que dans les cas très graves, et que dans l'espèce il n'y a pas preuve de diffamation, au moins appréciable.

M. Dorion a donné sa démission comme président de la Société St. Jean-Baptiste, fonction qu'il trouve incompatible avec sa position de juge-en-chef. On dit qu'il y aura une nouvelle élection de suite.

Une dépêche de Manitoba nous annonce l'arrivée de Mgr. Taché et de ses compagnons.

Samedi matin, Son Honneur le juge Mackay a rendu jugement dans le cas de contestation de Montreal-Centre, Caverhill et al, pétitionnaires, contre Ryan, intimé. La pétition des pétitionnaires a été renvoyée avec dépens.

Une dépêche que nous publions dans une autre colonne annonce le résultat d'une partie des élections du Nouveau-Brunswick, dont le résultat est malheureusement favorable aux partisans des écoles athées. Le gouvernement local, auteur de la loi inique des Ecoles Communes, est assuré d'une forte majorité dans la nouvelle chambre.

Samedi après-midi sont arrivés les Révérendes Sœurs du Précieux Sang du Monastère de St. Hyacinthe, qui viennent sur la demande de notre saint Evêque. Elles sont au nombre de vingt, dont 18 religieuses de chœur, une Sœur converse et une tourière ; ce sont les Révérendes Sœurs Hermine Bourdon dite Marie du St. Esprit, Supérieure du nouveau monastère, Parmélie Duguay dite St. Alphonse, Assistante, Mary McNamee dite Marie du Crucifix, Olympe Bourdon dite Marie Réparatrice, Joséphine Marin dite St. Hyacinthe, Mélanie Gatin dite St. Louis de Gonzague, Emélie Davignon dite Marie de l'Eucharistie, Marie-Louise Hudon dite St. Jean l'Evangéliste, Henriette Lévêque dite St. Bernard, converse, et Fébronie Lévêque, tourière.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

## NAISSANCE.

A Nashua, N. H., le 26 mai, Mme. Pierre Lucier, une fille.

## MARIAGES.

A Pawtucket, R.I., le 21 mai, par le Rév. C. Doré, M. Jos. St. Godard, ci-devant de St. Aimé, P. Q., à Dlle. Z. P. Joséphine Morin, de Pawtucket. Garçon et fille d'honneur, M. Nap. Morin et Dlle. Marie St. Godard.

Le 26 ult. à la chapelle de l'Académie Ste. Marie, Winnipeg, Manitoba, par le Rev. P. Beaudin, Alphonse Martin, écrl., arpenteur de la Puissance et ex-Zouave Pontifical, à Dlle. Louisa Elisa, seule fille de John Radiger, écrl., avocat, ci-devant de Montréal.

L'Hon. M. Royal, membre du Gouvernement Local, servait de père au fiancé. Les garçons d'honneur étaient M. H. Martineau, officier dans l'infanterie stationnée au Fort Garry et ex-Zouave Pontifical, et M. E. Radiger, frère de la mariée. Les filles d'honneur étaient Dllles. Vitaline Elizabeth et Marie-Antoinette Royal.

## DECES.

A St. Hyacinthe, P. Q., le 10 mai, M. Benjamin Dion, rentier, âgé de 84 ans. Il laisse une épouse, deux enfants et 52 petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Soulagement et guérison complète de la dyspepsie, des maux de tête et d'estomac, par l'Élixir Anti-Dyspeptique du Dr. Beliveau. — Lafond & Cie., Agents, Montréal.